

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LESIGNY

JEUDI 24 MAI 2018

Les membres du conseil municipal se sont réunis le Jeudi 24 Mai 2018 à 19 h 30 salle de la Mairie sous la présidence de Daniel TREMBLAIS, Maire.

Etaiet présents : Mrs TREMBLAIS D., BEAUVAIS P, LEROY D., GREYO T., MICHEL N., PICARD P., Mmes CHEVALIER M., VOYEZ C, COMBASTEL C.

Etaiet Absents Excusés: Mme Bluet Am. ayant donné pouvoir à Mr TREMBLAIS Daniel,
Mr BARREAULT Alexis ayant donné pouvoir MR MICHEL Nicolas.

Etaiet Absents: Mrs. ARNOUX S., DREUX S.

VENTE D'UN TERRAIN AU LOTISSEMENT

Monsieur Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal d'une demande d'achat de terrain au lotissement Route de Châtellerault. Il s'agit du lot n°3 d'une superficie de 999m2. L'acheteur est Mme POZATEK Denise habitant actuellement à Corbeil Essonne.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent cette vente et autorisent Monsieur Le Maire à signer l'acte de vente le 1^{er} Juin 2018 chez Maître Sainton, notaire à Dangé St Romain pour un montant de 23976€ttc.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMAENDES DE POLICE CONCERNANT LA POSE DE PANNEAUX SIGNALIQUES AINSI QUE D'UN RADAR PEDAGOGIQUE

Monsieur Le maire expose au Conseil Municipal la répartition des recettes provenant du produit des amendes de police. Il propose de solliciter auprès du Département au titre de cette répartition pour l'opération suivante :

- Pose de signalétique pour la mise en sécurité de l'espace public et création de passage piéton aux abords de la salle des fêtes, du cimetière.
- Mise en place d'un radar pédagogique.

Ces travaux sont estimés à 4906.72€ttc.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal autorisent Monsieur Le maire à effectuer les démarches nécessaires et de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de la Vienne au titre des amendes de police et présente le plan de financement comme suit :

- Montant des travaux : 4088.93€ HT
 - Subvention amende de police 25% : 1022.32€
 - Reste à la charge de la commune : 3066.61€ HT
- Cette opération a été votée à l'unanimité.

Monsieur Le Maire informe :

- La prochaine sortie du bulletin communal au mois de juin.
- Modifications des heures d'ouvertures de la déchetterie suite à la suppression des emplois aidés
- D'une représentation de théâtre le samedi 02 Mai.
- Le nettoyage annuel de la salle polyvalente sera effectué courant Juin.
- Art Grandeur Nature au Mois de Juillet / Août.
- 1^{er} Juillet : les Foulées Lésigny Mairé.
- 24 Juillet : La Caravane des Sports.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30